



Retour au pays d'un sans papier

Par **mimi1290**, le **06/08/2013** à **19:16**

Bonjour,

Je sollicite votre aide pour avoir quelques informations

voilà, je suis arrivée en France autant qu'étudiante marocaine en septembre 2008. Depuis Septembre 2012 je n'ai pas pu renouveler mon titre de séjour étudiant pour des raisons très personnels mais je suis restée étudiante toute l'année universitaire. ces jours-ci, je viens d'avoir un laissez passé établie par mon consulat pour un retour au Maroc
Donc ma question est la suivante: Aurai-je des problèmes au niveau du passage des frontières lorsque j'irai prendre mon avion? Une garde à vue ou autre ? Que ce soit sur le territoire français ou marocain?

Je vous remercie à l'avance de vos réponses chers internautes

PS: Je n'ai pas fais l'objet d'un OQTF ou autre